

Novembre 2022
Numéro 54

Horizons

Votre magazine
de la gestion du risque client

Marché

Économie mondiale :
vers une croissance (très)
fortement limitée

Essentiel

Peut-on espérer une baisse
du coût du fret maritime ?

Regard

L'environnement actuel
est propice au rebond
des défaillances d'entreprises

Retrouvez-nous sur notre site

www.allianz-trade.fr

et sur les réseaux sociaux



Allianz Trade en France
@AllianzTradeFR • 1 h



Allianz Trade en France
@AllianzTradeFR • 2 h

Inflation, crise énergétique, resserrement des conditions financières, chute de la confiance des ménages : le risque récessif se rapproche à grands pas. ⚠️

💬 2 🔄 6 ❤️ 17 📤



Allianz Trade en France
@AllianzTradeFR • 4 h

Face à cet environnement international complexe, nous serons à vos côtés. 🤝

💬 1 🔄 8 ❤️ 3 📤



Allianz Trade en France
@AllianzTradeFR • 8 h

Nos experts sauront détecter le risque d'impayés avant que celui n'affecte votre trésorerie. 💡

💬 🔄 2 ❤️ 4 📤

Sommaire

/ N° 54 - NOVEMBRE 2022



Essentiel

Peut-on espérer une baisse du coût du fret maritime ?

Page 04



Marché

Économie mondiale : vers une croissance (très) fortement limitée

Page 06



Regard

L'environnement actuel est propice au rebond des défaillances d'entreprises

Page 08



[LE MOT DU PRÉSIDENT]

LAURENT TREILHES

Président du comité exécutif
d'Allianz Trade en France

« Nous vous protégeons, vous vous développez : n'en doutez pas, nous serons toujours à vos côtés. »

Inflation, crise énergétique, resserrement des conditions de financement, chute de la confiance des ménages : le risque récessif se rapproche à grands pas à l'échelle mondiale. Selon nos estimations, la croissance mondiale ne devrait atteindre que + 1,5 % en 2023, soit une seconde année consécutive de ralentissement, et un niveau équivalent à celui constaté en 2008. Certains pays comme les États-Unis, l'Allemagne et la France entreront d'ailleurs en récession l'année prochaine.

Dans ce contexte, et selon leur degré d'exposition, la trésorerie des entreprises pourrait souffrir. Avec des taux de marge mis sous pression par la hausse des coûts, et des perspectives de chiffres d'affaires qui se dégradent face à un environnement incertain, les fragilités de nombreuses entreprises pourraient être exacerbées. Le risque d'impayés devrait indéniablement se renforcer : nous estimons que le nombre de défaillances d'entreprises croîtra de + 19 % en 2023 à l'échelle mondiale, avec des fortes hausses notamment aux États-Unis (+ 38 %), en France (+ 29 %), en Allemagne (+ 17 %) et en Chine (+ 15 %).

Les dirigeants et financiers d'entreprises ont déjà pris la mesure de l'année qui arrive. Selon notre dernier baromètre,

mené auprès de 560 entreprises françaises, les décideurs financiers sont plus craintifs que par le passé quant à la hausse des délais de paiement. Parmi les principaux risques identifiés, nous retrouvons sans surprise les perturbations des supply chains, le ralentissement du volume d'activité et le recul de la rentabilité.

Afin de vous donner les clés nécessaires pour poursuivre votre développement commercial et préserver votre trésorerie, nous mettons à votre disposition de nombreux points de contact et d'échanges. Des webinars pédagogiques seront organisés, et vous pourrez dialoguer avec nos arbitres à votre convenance lors des Journées Clients et rendez-vous arbitrage. Nos experts sont à votre service : si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter vos interlocuteurs habituels, qui sauront vous aider.

Face à cet environnement international complexe, nous serons à vos côtés. Depuis le début de l'année, malgré les fortes tensions géopolitiques, nous avons su accompagner votre développement : notre montant global de transactions garanties a fortement crû et notre taux d'acceptation aux demandes de garanties s'est maintenu. Nos 1200 experts du risque, basés dans plus de 50 pays, surveillent

quotidiennement la santé financière de plus de 83 millions d'entreprises. Ils sauront détecter le risque d'impayés avant que celui n'affecte votre trésorerie et vous aiguiller vers les meilleures opportunités commerciales.

Si toutefois un impayé se manifestait, nos équipes de juristes internationaux sauront activer les relais nécessaires pour récupérer votre créance. Leur maîtrise du cadre réglementaire et des procédures en vigueur seront décisives pour limiter l'impact sur votre trésorerie : nous recouvrons chaque année plus de 100 000 impayés à l'échelle mondiale, dont plus de 50 % sont récupérés dans la semaine suivant la déclaration d'impayé.

Vous l'aurez compris, 2023 sera une année mouvementée. Mais comme vous le savez, les périodes de troubles économiques sont souvent porteuses d'opportunités. Notre priorité reste de vous accompagner et de vous aider à naviguer dans cet environnement incertain, pour continuer de développer votre activité, sans craindre le risque d'impayés. Nous vous protégeons, vous vous développez : n'en doutez pas, nous serons toujours à vos côtés.



Guide

Nouveaux défis
des décideurs
financiers

Page 10



Solution

Allianz Trade
Mid-Size
Multinational

Page 12



Innovation

Développez
vos ventes
en e-commerce
grâce au Buy Now
Pay Later

Page 14



Peut-on espérer une baisse du coût du fret maritime ?

En constante croissance depuis 2020, le coût du fret maritime pourrait enfin reculer... tout en restant supérieur à son niveau pré-Covid-19.



L'année 2022, année record pour les entreprises du transport maritime. C'est ce qu'estiment les experts d'Allianz Trade. Selon eux, le chiffre d'affaires du secteur pourrait croître de +19 % en 2022, avec une trésorerie d'exploitation également attendue en hausse de +8 % sur l'année.

Des coûts de fret qui restent particulièrement élevés

Comment expliquer de telles performances ? Premier facteur : les recettes des entreprises du transport maritime se portent bien, avec un coût du fret qui reste bien au-dessus de son niveau pré-pandémique.

« Le coût du fret a baissé de -32 % depuis le début de l'année, ce qui est une bonne nouvelle pour les exportateurs. Toutefois, il reste à un niveau très élevé, à 6 400 USD/container de 40 pieds, contre 1 450 USD/container de 40 pieds en moyenne avant la crise Covid-19, détaille Maria Latorre, conseillère sectorielle chez Allianz Trade. Selon nos calculs, le coût du fret continuera de baisser en 2023. Mais il restera encore bien au-dessus de ses niveaux historiques, aux alentours de 4 550 USD/

container de 40 pieds. En cause, plusieurs facteurs, dont les délais de livraison des nouveaux navires, les nouvelles réglementations concernant les émissions de CO₂ et la hausse du prix des carburants marins. »

Autre facteur expliquant la bonne performance attendue des entreprises du transport maritime : la croissance des flux commerciaux internationaux. Selon Allianz Trade, le commerce mondial en volume devrait croître de +3,5 % en 2022.

Les indicateurs financiers du transport maritime sont au vert

Outre le chiffre d'affaires, d'autres bonnes nouvelles sont attendues pour le secteur du transport maritime. En effet, le désendettement des entreprises du secteur est amorcé et semble parti pour se prolonger.

« En 2021, la dette brute du transport maritime a diminué de -5 %, développe Maria Latorre. Nous estimons que ce désendettement se poursuivra en 2022 et 2023, respectivement à hauteur de -16 % et -11 %. »

« Le coût du fret maritime a baissé, mais il restera encore bien au-delà de ses niveaux pré-Covid-19 en 2023 »

Maria Latorre,
conseillère sectorielle
chez Allianz Trade

Une flotte renouvelée, mais pas élargie ?

La croissance de la trésorerie plus importante que prévu a aidé les entreprises du secteur à accroître leurs investissements. De quoi leur permettre de se conformer aux nouvelles normes ESG en vigueur et amorcer une dynamique de modernisation de la flotte.

Toutefois, ces investissements restent insuffisants au regard de l'évolution de la trésorerie d'exploitation : leur croissance s'est établie à +61 % en 2021... contre +274 % pour la trésorerie d'exploitation ! Ainsi, la capacité de transport des entreprises du secteur ne croîtra pas aussi rapidement que souhaité.

« Même si 35 % des nouveaux navires seront livrés en 2023 et 39 % en 2024, il ne faut pas s'attendre à une hausse importante de la capacité de transport maritime des entreprises du secteur. En effet, ces nouveaux navires permettront indéniablement de moderniser la flotte actuelle, mais pas de l'agrandir. De quoi contribuer à maintenir le coût du fret maritime à un niveau élevé », conclut Maria Latorre.

POUR CONSULTER
NOTRE ÉTUDE EN
INTÉGRALITÉ

CLIQUEZ ICI



Allianz Trade met à jour 10 notes de risques pays, dont...

Le Cameroun

Le déficit budgétaire et le déficit courant du Cameroun ont reculé et s'établissent désormais à des niveaux de risques acceptables. Le risque de crise de la balance des paiements devrait diminuer dans les prochaines années grâce à une croissance des flux d'investissements étrangers, principalement dans le secteur des hydrocarbures, le secteur minier et celui des infrastructures de transport. La croissance économique du pays sera soutenue par une production de gaz naturel liquéfié en hausse. Pour l'ensemble de ces raisons, le risque d'impayés à horizon 12 mois passe d'élevé à significatif.

Le Rwanda

Entre 2019 et 2022, les finances publiques du Rwanda se sont rapidement détériorées, avec un déficit budgétaire annuel moyen à -7 % du PIB contre -2,3 % entre 2011 et 2018, et une dette publique à 72 % contre 50 % en 2018. Dans le même temps, les flux d'investissements étrangers sont restés faibles, et la dette extérieure brute supérieure à 80 % du PIB. Pour l'ensemble de ces raisons, le risque d'impayés à horizon 12 mois passe de modéré à significatif.

Le Salvador

Les finances publiques du Salvador se sont fortement détériorées dernièrement : le déficit budgétaire annuel moyen entre 2019 et 2022 s'établit à -7 % du PIB contre -3 % sur la période 2015-2019, poussant ainsi la dette publique au-delà des 80 % du PIB. Le pays traverse par ailleurs une phase d'instabilité politique peu propice à l'environnement des affaires, et le risque de défaut de dette souveraine se renforce. Pour l'ensemble de ces raisons, le risque d'impayés à horizon 12 mois passe de modéré à significatif.

POUR CONSULTER TOUS
NOS CHANGEMENTS DE
NOTES DE RISQUES PAYS

CLIQUEZ ICI



Économie mondiale : vers une croissance (très) fortement limitée

En 2023, la croissance économique mondiale pourrait n'atteindre que + 1,5 %, soit un rythme aussi faible que celui observé en 2008.

« En zone euro, près de 90 % de l'inflation s'explique par les contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement et aux prix de l'énergie »

Ana Boata, directrice de la recherche économique chez Allianz Trade



Face à un environnement économique et géopolitique instable, soumis à de fortes pressions inflationnistes, quelles prévisions de croissance pour l'économie internationale en 2023 ? Selon Allianz Trade, après + 5,6 % en 2021 et + 2,7 % en 2022, le PIB mondial devrait connaître une croissance fortement ralentie l'année prochaine, de l'ordre de + 1,5 %. Explications.

La crise énergétique et les taux d'intérêt pèsent sur la croissance

Deux facteurs principaux pourraient causer ce fort ralentissement de l'activité économique mondiale : la crise énergétique et la hausse des taux d'intérêt.

« Les ruptures profondes et durables sur les marchés de l'énergie, et l'impact négatif sur la confiance des ménages et des entreprises feront entrer le secteur manufacturier en récession dans la plupart des pays, explique Ana Boata, directrice de la recherche économique d'Allianz Trade. Dans le même temps, la hausse rapide des taux d'intérêt et la baisse des revenus réels disponibles entraîneront une récession du marché immobilier résidentiel aux États-Unis. Ceux-ci enregistreront une baisse de - 0,7 % du PIB en 2023, en dessous de la moyenne des récessions précédentes. » Malgré une récession mondiale attendue au quatrième trimestre 2022, Allianz Trade prévoit une inflation élevée jusqu'au premier trimestre 2023, lorsque les prix du gaz atteindront un pic. Les prix de l'alimentation et des



services maintiendront la pression sur les prix élevée jusqu'à la fin de l'année. Globalement, le niveau d'inflation mondiale devrait atteindre 5,3 % en 2023 (contre près de 8 % en 2022).

La zone euro entrera en récession en 2023

En zone euro, le pic d'inflation pourrait atteindre près de 10 % au quatrième trimestre 2022 et rester supérieur à 4 % jusqu'au quatrième trimestre 2023 (5,6 % en moyenne sur l'année). Cependant, de plus en plus de signes indiquent que les goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement mondiale, ainsi que les attentes des entreprises en matière de prix ont atteint un pic alors que la demande s'affaiblit rapidement.

« Par conséquent, la surabondance de stocks dans les secteurs de l'industrie manufacturière et de la construction pourrait contribuer à faire baisser l'inflation en 2023, étaye Ana



[EN CHIFFRES]



+1,5 %
Croissance mondiale
en 2023



5,6 %
Inflation européenne
en 2022



5,3 %
Inflation mondiale
en 2022

Boata. Globalement, près de 90 % de l'inflation dans la zone euro s'expliquent par les contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement et aux prix de l'énergie, contre 75 % aux États-Unis. Le risque d'une boucle salaire-prix devrait être contenu, mais les risques à la hausse prévalent, notamment dans les pays européens. »

Selon Allianz Trade, la zone euro entrera en récession l'année prochaine, avec une contraction du PIB de -0,8 %. Une situation provoquée par la flambée des prix de l'énergie, par les économies nécessaires en réponse au manque d'approvisionnement en gaz russe ainsi que par les effets négatifs sur la confiance que l'environnement économique engendre.

Toutefois, un soutien budgétaire accru, à hauteur d'au moins 2,5 % du PIB en moyenne, et un assouplissement monétaire limité après la mi-2023 contribueront à rendre la récession plus courte et moins profonde.

Prévisions de croissance économique (%)

	2022	2023
USA	1,4	-0,7
FRANCE	2,5	-0,6
ALLEMAGNE	1,6	-1,3
CHINE	2,9	4,5
BRÉSIL	2,8	0,7

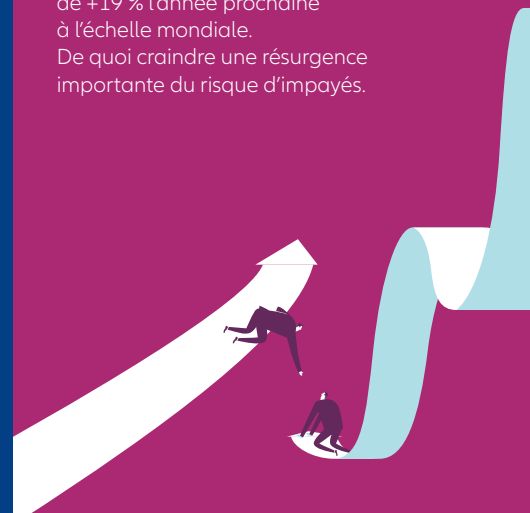
Sources: Refinitiv Datastream, Allianz Research

POUR CONSULTER
NOTRE SCÉNARIO
ÉCONOMIQUE 2023

CLIQUEZ ICI

Quelles implications pour les entreprises ?

En 2023, les pressions inflationnistes, le resserrement monétaire, la crise énergétique et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mettront la trésorerie des entreprises en péril. Selon Allianz Trade, le nombre de défaillances devrait ainsi croître de +19 % l'année prochaine à l'échelle mondiale. De quoi craindre une résurgence importante du risque d'impayés.



L'Europe sera l'une des régions les plus affectées, avec une hausse des défaillances d'entreprises estimée en 2023 à +29 % en France, +10 % au Royaume-Uni, +17 % en Allemagne et +36 % en Italie. L'Europe devrait d'ailleurs dépasser ses niveaux pré-pandémiques de défaillances dès 2022. En Asie, la Chine enregistrera un rebond des défaillances de +15 % en 2023, principalement du au faible rythme de croissance économique.

Aux États-Unis, les défaillances devraient croître de +38 % l'année prochaine, en partie du fait du resserrement des conditions monétaires et financières.

POUR DÉCOUVRIR TOUTES
NOS PRÉVISIONS DE DÉFAILLANCES

CLIQUEZ ICI

L'environnement actuel est propice au rebond des défaillances



[INTERVIEW]

La croissance française devrait fortement ralentir en 2022 (+ 2,5 %), et reculer en 2023 (-0,6 %). Dans ce contexte économique incertain, faut-il craindre une hausse des défaillances d'entreprises à court et moyen termes ?
Entretien avec Maxime Lemerle, responsable des études défaillances chez Allianz Trade.

Comment évoluent les défaillances d'entreprises en France actuellement ?

Depuis le début de l'année, on note un fort rebond des défaillances d'entreprises : elles ont augmenté de +42 % à la fin du S1 2022 comparé au S1 2021. Une tendance amorcée depuis la deuxième partie de 2021 et qui se confirme donc cette année. On observe d'ailleurs une accélération, puisque, si l'on prend les chiffres arrêtés à fin août, le nombre de défaillances d'entreprises a crû en France de +47 % par rapport à 2021. En août 2022, on a d'ailleurs vu les défaillances dépasser leur niveau d'avant-crise sur un mois pour la première fois depuis le début de la pandémie. C'est un signal fort. Certes, l'ampleur de ce rebond doit être relativisée, puisqu'il témoigne d'un fort effet de base, avec des niveaux de défaillances descendus très bas pendant la période du Covid-19. Mais la dynamique est bien réelle et l'accélération importante.

Comment expliquer ce rebond des défaillances d'entreprises ?

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte. Premièrement, le soutien étatique relatif à la crise Covid-19 commence à s'estomper, avec l'arrêt des aides publiques, une bienveillance moindre quant aux assignations de l'État concernant les prélèvements sociaux, et le remboursement des prêts garantis par l'État (PGE). Concrètement, les entreprises qui étaient fragiles avant la crise, et qui ont été maintenues sous perfusion pendant deux ans, redeviennent fragiles aujourd'hui. Ensuite, le contexte économique et géopolitique est incertain : l'affaiblissement de la demande à l'échelle mondiale, les perturbations persistantes des chaînes

d'approvisionnement, la poussée inflationniste et le resserrement monétaire international pèsent sur la trésorerie des entreprises. L'environnement actuel est propice au rebond des défaillances et à la résurgence du risque d'impayés.

Quels sont les secteurs les plus concernés par la hausse des défaillances ?

Sur les huit premiers mois de l'année, en France, tous les secteurs ont connu un rebond des défaillances d'entreprises ; personne n'est épargné, la hausse est vraiment généralisée. Toutefois, certains secteurs souffrent plus : c'est notamment le cas de l'hébergement-restauration, qui a connu une hausse des défaillances de +41 % entre janvier et août 2022, du commerce de détail (+39 %), de l'industrie manufacturière (+35 %), du transport-logistique (+33 %) et de la construction (+27 %).

« Aucun secteur n'est épargné, la hausse est vraiment généralisée »

Quelles sont vos prévisions pour 2022 et 2023 ?

Nous estimons qu'en France, en fin 2022, 41 000 entreprises feront défaillance. Nous n'atteindrons ainsi pas encore le niveau de 2019, mais cela représente un rebond de +46 % par rapport à 2021. En 2023, la tendance devrait se poursuivre, avec 53 000 défaillances attendues, soit une hausse de +29 % par rapport à 2022 et un niveau supérieur à la situation d'avant-crise. La normalisation est enclenchée en France, et l'accélération du rebond se poursuit.



+29%
 Rebond des défaillances en France, en 2023



Guide

Nouveaux défis des décideurs financiers_ Page 10



Solution

Allianz Trade Mid-Size Multinational_ Page 12



Innovation

Développez vos ventes en e-commerce grâce au Buy Now Pay Later_ Page 14

Inscrivez-vous aux webinaires pédagogiques exclusifs Allianz Trade !

Soyez toujours à la pointe de l'information ! Allianz Trade vous propose tout au long de l'année des webinaires pour vous former sur les principaux sujets tels que le recouvrement, la gestion de votre portail Allianz Trade Online, nos perspectives sur vos secteurs d'activité, etc.

Les webinaires sont animés par nos experts Allianz Trade autour de deux séquences : « présentation-démonstration » et « réponses en direct à vos questions ».

Pour vous inscrire, rien de plus simple, tout se fait directement en ligne **sur ce site dédié**. N'hésitez pas à mettre ce lien en raccourci et à y retourner régulièrement pour être informé des nouvelles thématiques et dates.

Découvrez sans plus attendre vos prochains webinaires :

- Formation Allianz Trade Online (niveau avancé) : mardi 6 décembre
- Perspectives économiques et business : mardi 13 décembre
- Arbitrage : son rôle et les bénéfices pour vous - prochainement



POUR VOUS INSCRIRE

CLIQUEZ ICI

Nouveaux défis des décideurs financiers

Alors que nous connaissons des incertitudes face aux pressions inflationnistes et aux tensions géopolitiques, dans quel état d'esprit se trouvent les dirigeants et décideurs financiers des entreprises françaises ?

Découvrez les résultats de notre enquête réalisée auprès des dirigeants et décideurs financiers sur leurs pratiques de gestion du risque client.

Nous avons interrogé plus de 560 dirigeants et directeurs financiers d'entreprises de toutes tailles et secteurs d'activité à mi-2022. Du conflit en Ukraine au changement climatique, en passant par les problématiques de chaîne d'approvisionnement, les réponses aux sujets abordés démontrent la lucidité ainsi que la résilience des entreprises françaises dans un contexte économique délicat.

Élaborée avec l'aide de notre économiste France, Maxime Darmet, cette étude, intitulée « Nouveaux défis des décideurs financiers », révèle également le ressenti des dirigeants en matière de risque client et leur volonté d'affronter les défis de notre époque.

Paielements, impayés et défaillances

Même si les dirigeants sont encore majoritaires (57,1 %) à ne pas constater une hausse des défaillances dans leurs relations commerciales, il convient d'être vigilant et de suivre l'effet de l'arrêt complet des aides étatiques accordées durant la crise.

Hausse des coûts de financement, crise énergétique, inflation persistante... le ralentissement se fait sentir. Aussi, si l'on se reporte à notre enquête de début 2022, les dirigeants sont plus craintifs quant à une hausse du délai de paiement moyen de leurs clients (23,7 %), tout en espérant en majorité une stabilité (69,2 %).

Comme lors de nos précédentes enquêtes, les trois critères privilégiés pour leurs décisions de crédit client sont l'historique

et la connaissance du client et des litiges passés (90 %), l'information collectée sur le client (79 %) et le suivi des recommandations de leur assureur-crédit (62 %).

Risques et défis

65 % des répondants estiment que la crise en Ukraine impacte (moyennement ou fortement) leur activité. Les effets de cette guerre se font directement sentir sur les prix de l'énergie, qui concernent à la fois les ménages et les entreprises.

Quant à la pénurie de semi-conducteurs, les décideurs financiers interrogés sont quasiment 50 % à considérer cette situation comme impactant leur activité. Malheureusement, les récents confinements en Chine ont aggravé la situation à très court terme. Nos économistes s'attendent cependant à une amélioration progressive au cours des prochains trimestres.

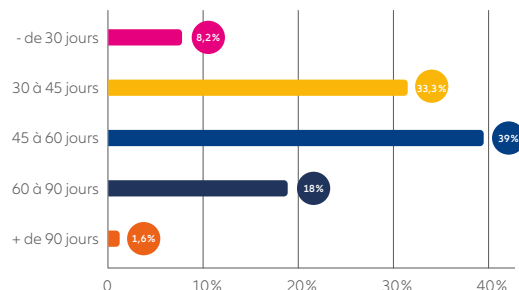
Les trois principaux risques soulevés par nos répondants pour les années à venir sont les problèmes de chaîne d'approvisionnement, la réduction du volume d'activité et la baisse de la rentabilité.

Par ailleurs, seulement 12 % des répondants craignent de rencontrer des difficultés à obtenir du financement. Ce chiffre pourrait augmenter au cours des prochains mois, puisque les banques ont commencé à resserrer les conditions d'octroi de prêt.

Quant au principal défi pour les années à venir, 47,2 % des répondants citent les enjeux écologiques.

En bref

Quel est le délai moyen de vos paiements ?



Quels sont selon vous les trois principaux risques pour votre entreprise dans les trois années à venir ?

68,7 %

Les problèmes de chaîne d'approvisionnement

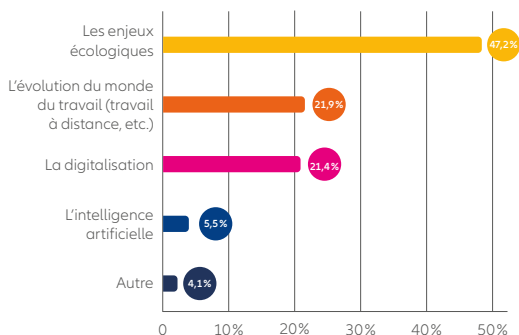
55,2 %

La réduction du volume d'activité

53,4 %

La baisse de la rentabilité

Quel est le principal défi auquel les entreprises devront faire face dans les années à venir ?



POUR TÉLÉCHARGER
LE LIVRE BLANC

CLIQUEZ ICI

Allianz Trade Mid-Size Multinational

Allianz Trade mobilise toute son expertise de proximité dans un programme complet d'assurance-crédit pour accompagner les entreprises de taille intermédiaire à l'international.

À qui s'adresse Allianz Trade Mid-Size Multinational ?

Destinée dans un premier temps aux nouveaux assurés, et aux filiales non encore assurées de nos clients, Allianz Trade Mid-Size Multinational répond aux besoins spécifiques des entreprises de taille intermédiaire (ETI) ayant au moins une filiale présente en dehors de la zone LPS (libre prestation de services), et dont le chiffre d'affaires assurable varie entre 100 et 300 millions d'euros.

Quels sont les bénéfices de cette offre ?

Allianz Trade étoffe sa gamme dédiée à l'international pour mieux répondre au besoin du marché en simplifiant la mise en place et la gestion du contrat.

« Cette offre, attendue par le marché, permet un pilotage de la gestion commerciale depuis la France et une capacité d'uniformiser les clauses sur l'ensemble des filiales », souligne Anne Ciocco, responsable développement commercial d'Allianz Trade en France.

Notre accompagnement de proximité offre l'assistance idéale pour la gestion des créances commerciales à l'échelle mondiale et permet de bénéficier d'une négociation et d'un pilotage centralisés en France, avec un suivi local de vos entreprises situées à l'étranger.

Et en cas d'impayé (ou même en cas de retard de paiement prolongé), Allianz Trade indemnise la créance dans la limite de la garantie accordée. Ceci pour permettre aux ETI d'échanger à l'international en toute sérénité !



Quels sont les avantages ?

Avec une présence dans plus de 50 pays et plus de 5 500 collaborateurs dans le monde, Allianz Trade vous accompagne dans votre développement à l'international.

- 1 Une solution sur mesure
- 2 Une assurance de liquidité grâce à des sources de revenus sécurisées
- 3 Une protection du bilan avec une solution d'assurance complète et un service de qualité pour toutes les implantations
- 4 Un meilleur accès aux solutions de financement grâce à notre solide notation
- 5 Une protection dans la plupart des pays face au risque commercial et, le cas échéant, au risque politique



POUR EN SAVOIR +

CLIQUEZ ICI

L'indemnisation: un moment clé de votre contrat

Suite à notre webinaire du mois d'octobre intitulé « Les clefs pour suivre vos indemnisations », nous partageons avec vous les principales questions que vous nous avez posées, accompagnées des réponses de nos experts.

À quel moment l'indemnisation sera-t-elle versée ?

Allianz Trade

L'indemnité sera versée à l'expiration du délai de carence contractuelle si la créance n'a pas été recouvrée avant cette date (et sous réserve que votre dossier soit complet).

Contractuellement, le délai de carence est fixé à cinq mois (à l'exception des contrats Allianz Trade Simplicity) à compter de la date de réception du dossier. Il permet de faire bénéficier à nos clients des récupérations obtenues par nos agences.

Toutefois, il existe deux cas pour lesquels l'indemnisation intervient avant la fin de ce délai: lorsque le dossier est en procédure collective ou lorsque nous constatons l'irrécouvrabilité d'une créance avant l'expiration du délai de carence.

Le délai de carence est-il le même en France et à l'international ?

Allianz Trade

Tout à fait. Que votre débiteur soit basé en France ou à l'international, le délai de carence est identique.

L'indemnisation est-elle automatique à la fin du délai de carence ?

Allianz Trade

Nous déclenchons l'indemnisation de votre créance garantie à l'issue du délai de carence; aucune action de votre part n'est nécessaire.

Peut-on vous déclarer une créance qui n'est pas garantie ?

Allianz Trade

Vous pouvez tout à fait nous confier le recouvrement de vos factures même non garanties. Les démarches de recouvrement et les tarifs seront les mêmes que pour les factures garanties.



Allianz Trade à votre écoute

Vous souhaitez mieux comprendre les décisions de crédit prises sur vos clients ?

N'hésitez pas à solliciter votre courtier ou mandataire pour organiser un rendez-vous avec l'un de nos arbitres.

Vous avez également la possibilité d'échanger avec nos experts recouvrement ou de faire le point sur vos garanties lors de nos Journées Clients organisées tout au long de l'année à Paris et en régions.

Les équipes Allianz Trade peuvent aussi vous contacter afin de vous proposer un rendez-vous téléphonique: profitez de cette opportunité pour communiquer vos informations et besoins sur vos clients.



Pour en savoir plus ?

Contactez votre courtier ou commercial

ASSISTEZ À NOS WEBINAIRES ET POSEZ VOS QUESTIONS À NOS EXPERTS EN VOUS INSCRIVANT EN LIGNE SUR NOTRE SITE D'INSCRIPTION.

CLIQUEZ ICI



Développez vos ventes en e-commerce grâce au Buy Now Pay Later

Comment les plateformes d'e-commerce B2B peuvent-elles développer leurs ventes rapidement sans s'exposer au risque d'impayés ? Entretien avec Mickael De Sa, directeur de l'accélération digitale chez Allianz Trade en France.

[INTERVIEW]

« Nous avons développé une solution instantanée et innovante qui permet aux sites d'e-commerce de proposer des délais de paiement sans s'exposer au risque d'impayés »

Mickael De Sa,
directeur de l'accélération digitale
chez Allianz Trade en France



Quelles mutations du commerce B2B observe-t-on ces dernières années ?

Depuis plusieurs années, nous assistons à l'essor du commerce B2B en ligne, avec l'apparition de très nombreux sites d'e-commerce et marketplaces. Les dirigeants d'entreprise se rendent compte que ce canal de vente offre de véritables garanties en matière de rapidité et de simplicité. Ce développement est devenu un relais de croissance essentiel pour les entreprises. En parallèle, on assiste à l'apparition de nouveaux usages en matière de transactions en ligne.

Quels sont les enjeux du e-commerce B2B aujourd'hui ?

Le paiement est le point critique de tout parcours d'achat en ligne. Pouvoir proposer un délai de paiement à un acheteur est un élément différenciant, qui permet à la fois d'acquérir de nouveaux clients, mais également de fidéliser ses clients actuels. C'est également un excellent moyen de faire croître la valeur moyenne du panier d'achat, puisque le paiement différé ou fractionné permet à l'acheteur d'échelonner l'impact de son achat sur sa trésorerie. Pour autant, proposer une telle méthode de paiement ne doit pas se faire au détriment du parcours client : il faut qu'elle s'intègre de manière fluide, simple et instantanée pour ne pas affecter l'expérience utilisateur. De même, proposer un délai de paiement, c'est s'exposer au risque d'impayés. Et il serait contre-productif de booster ses ventes sans s'assurer d'augmenter le chiffre d'affaires additionnel.

Comment répondre à ces enjeux ?

Chez Allianz Trade, nous avons développé une solution simple, instantanée et innovante, sous forme d'API*, qui permet aux sites d'e-commerce et aux marketplaces de proposer des délais de paiement à leurs clients sans s'exposer au risque d'impayés. Le mécanisme est simple : le site d'e-commerce B2B reçoit une commande de la part d'un acheteur ; la santé financière de cet acheteur est analysée en temps réel par les systèmes d'information d'Allianz Trade, qui contiennent de l'information financière, stratégique et commerciale sur plus de 80 millions d'entreprises dans le monde ; si la solvabilité de l'acheteur est avérée, ce der-

nier se voit proposer un paiement différé, fractionné ou échelonné ; si l'acheteur accepte, le site d'e-commerce sera couvert par Allianz Trade en cas de défaut de paiement de l'acheteur. Grâce à ce mécanisme, les sites d'e-commerce peuvent désormais proposer à leurs clients une expérience de paiement rapide et optimisée, avec un service additionnel à haute valeur ajoutée qui leur permet de se différencier de la concurrence. Un bon moyen de stimuler ses ventes en ligne tout en préservant sa trésorerie !

* Application Programming Interface ou interface de programmation d'application : interface logicielle permettant de « connecter » un logiciel ou un service à un autre logiciel ou service afin d'échanger des données et des fonctionnalités.



Pledg et Allianz Trade s'associent pour développer le BNPL B2B

Allianz Trade et Pledg, startup française spécialisée dans les solutions de paiement, s'associent pour développer le paiement différé dans le secteur du e-commerce B2B.

« Depuis plusieurs années, sur les plateformes d'e-commerce B2C, les consommateurs peuvent bénéficier de paiements échelonnés, différés ou fractionnés, souligne Jacques-Olivier Schatz, directeur général de Pledg. Avec Allianz Trade, nous avons constaté qu'un décalage existait avec l'e-commerce B2B. Nous avons donc décidé de travailler ensemble pour trouver une solution simple, instantanée et innovante qui permette aux sites d'e-commerce B2B et aux marketplaces de proposer, en toute sécurité et sans effort de réconciliation comptable, des facilités de paiement à leurs clients, tout en étant payés immédiatement. »

POUR PLUS D'INFORMATIONS
SUR CE PARTENARIAT

CLIQUEZ ICI

Pourquoi PAM Saint-Gobain a choisi l'assurance-crédit Allianz Trade ?

PAM Saint-Gobain évolue dans les secteurs du bâtiment et de la canalisation. Fort d'un chiffre d'affaires de 340 millions d'euros, avec un portefeuille de 5 000 clients, cette filiale du groupe Saint-Gobain a choisi Allianz Trade pour protéger son poste clients contre le risque d'impayés. Entretien avec Laetitia Poirez, Credit Manager de PAM Saint-Gobain.



Pourquoi avoir choisi une solution d'assurance-crédit ?

Chez PAM Saint-Gobain, l'assurance-crédit, c'est ancestral. Cela fait trente ans que nous sommes assurés-crédit... et trente ans qu'Allianz Trade est notre assureur ! Initialement, nous avions surtout besoin de prévention et de surveillance sur nos clients et prospects. Mais plus les années passent plus nous avons besoin d'accompagnement en matière de couverture et d'assurance. Le triptyque prévention - recouvrement - indemnisation proposé par l'assurance-crédit est en ce sens idéal.

Comment utilisez-vous votre contrat d'assurance-crédit ?

Les fraudeurs tentent beaucoup... La base de notre politique de crédit management, c'est une bonne prévention : il vaut mieux prévenir que guérir ! Ainsi, l'assurance-crédit entre en jeu dès l'analyse financière du client ou du prospect, c'est-à-dire dès le début du processus. La position de l'assureur-crédit nous intéresse énormément : nous faisons une première demande auprès de l'assureur afin de voir jusqu'à quelle hauteur le client ou prospect peut être couvert. C'est essentiel, car l'analyse financière de notre assureur-crédit est le point de départ de notre décision commerciale.

Pourquoi avoir choisi Allianz Trade comme assureur-crédit ?

Les services d'Allianz Trade en matière d'assurance-crédit sont ceux qui correspondent le mieux à notre besoin. Allianz Trade nous apporte de la fiabilité, de la sécurité et de l'information. Son réseau national et international est conséquent, et il rassure quant à la qualité de son analyse de la solvabilité des entreprises. De plus, les équipes d'Allianz Trade sont très professionnelles et à l'écoute : on est ensemble dans une posture d'échange et de dialogue qui permet d'avancer sereinement sur chaque dossier. La logique partenariale que nous recherchons est totalement respectée dans nos échanges quotidiens.

Quels bénéfices tirez-vous de votre assurance-crédit et de votre partenariat avec Allianz Trade ?

Sécurité et confiance : Allianz Trade nous permet d'avancer avec beaucoup de sérénité et de prendre les bonnes décisions. Être assuré-crédit, c'est également un véritable avantage commercial, car cela nous permet de poursuivre notre développement malgré un environnement parfois complexe.

La prévention est vraiment le socle de notre politique de crédit management.

Actuellement, quels sont vos enjeux en termes de crédit client ?

Pendant la crise Covid-19, nous n'avons pas remarqué de recrudescence particulière du nombre d'impayés. En revanche, depuis le début de la crise en Ukraine, la situation a évolué. Nous subissons de plus en plus d'impayés, encore plus depuis début septembre, et nous sentons que la trésorerie de nos clients est sous pression, ce qui pourrait à terme affecter la nôtre.

Qu'est-ce que vous apporte Allianz Trade dans ce contexte ?

L'enjeu de la relation avec son assureur-crédit est encore plus important. Allianz Trade nous apporte son expérience en tant qu'analyste financier, des informations fiables et sérieuses sur lesquelles nous pouvons nous reposer pour prendre nos décisions. Dans un environnement aussi incertain, c'est essentiel afin de nous protéger en amont, autant que possible, contre le risque d'impayés. Travailler avec Allianz Trade dans la période actuelle, c'est rassurant.

Horizons

est une publication de la société Euler Hermes France, succursale française d'Euler Hermes SA – Adresse postale : 1, place des Saisons, 92048 Paris La Défense CEDEX – Tél. : +33 1 84 11 50 50 – www.allianz-trade.fr – RCS Nanterre B 799 339 312 – Euler Hermes SA, entreprise d'assurances belge agréée sous le code 418 – Siège social : avenue des Arts 56, 1000 Bruxelles, Belgique – Immatriculée au RPM Bruxelles sous le n° 0403 248 596 – Directeur de la publication : Laurent Treilhaes. Rédactrice en chef : Anne-Sophie L'Huillier. Rédactrice en chef adjointe : Natalia Dos Reis. Ont collaboré à ce numéro : Maxime Demory, Maxime Lernerle, Ana Boata, Maria Latorre, Olivia du Boucheron, Anne Ciocco, Mickael De Sa, Estelle Vacherot, Cédric Sanial – Conception-réalisation : Entrecor – www.entrecor.com – Crédits photos : Euler Hermes, iStock, Unsplash, Getty Images.